DÉCLARATION DES PERFORMANCES

conformément au règlement (UE) 305/2011

AUSTROFLAMM

Clou Duo-mode pellets-Type 1/Type 2

1. DOP n°	PE 0013
2. Type	Poêles à mixtes
3. Usage prévu	Appareils de chauffage domestique à convection à granulés de bois sans production d'eau chaude
4. Fabricant	Austroflamm GmbH Austroflamm-Platz 1 A-4631 Krenglbach
5. Fondé de pouvoir	-
6. Système d'évaluation de la performance et de vérification de sa constance	3

Numéro d'identification du laboratoire d'essai / numéro du rapport d'essai	1880 / 1880-CPR-083TR-20– rev.02
Spécification technique harmonisée	EN 16510-2-6:2022
Portance (kg)	70
Distances minimales par rapport aux matériaux combustibles – distance sous l'appareil dB [mm]	0
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles – distance frontale au sol dF [mm]	520
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles – distance au plafond dC [mm]	750
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles – distance au mur arrière dR [mm]	100
Distance minimale par rapport aux matières combustibles – distance au mur latéral gauche dS_1 [mm]	150
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles – distance au mur latéral droit dS_2 [mm]	150
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles – distance au mur latéral dans la zone de rayonnement gauche dL_1 [mm]	350
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles – distance au mur latéral dans la zone de rayonnement droite dL_2 [mm]	350
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles attenants (meubles, etc.) dP [mm]	750
Type et épaisseur de l'isolant thermique	-
CO à 13 % d'O2 à puissance calorifique nominale [mg/Nm³]	≤ 300
NOx à 13 % d'O2 à puissance calorifique nominale [mg/Nm³]	≤ 200
OGC à 13 % d'O2 à puissance calorifique nominale [mg/Nm³]	≤ 60
Poussières (PM) à 13 % d'O2 à puissance calorifique nominale [mg/Nm³]	≤ 20
CO à 13 % d'O2 à puissance calorifique à charge partielle [mg/Nm³]	≤ 300
NOx à 13 % d'O2 à puissance calorifique à charge partielle [mg/Nm³]	≤ 200

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

conformément au règlement (UE) 305/2011

AUSTROFLAMM

Clou Duo-mode pellets-Type 1/Type 2

1. DOP n°	PE 0013
2. Type	Poêles à mixtes
3. Usage prévu	Appareils de chauffage domestique à convection à granulés de bois sans production d'eau chaude
4. Fabricant	Austroflamm GmbH Austroflamm-Platz 1 A-4631 Krenglbach
5. Fondé de pouvoir	-
6. Système d'évaluation de la performance et de vérification de sa constance	3

OGC à 13 % d'O2 à puissance calorifique à charge partielle [mg/Nm³]	≤ 60
Poussières (PM) à 13 % d'O2 à puissance calorifique à charge partielle [mg/Nm³]	≤ 20
Température des fumées à la buse, à puissance calorifique nominale [°C]	226
Dépression minimum à puissance calorifique nominale [Pa]	12
Débit massique des fumées à puissance calorifique nominale [g/s]	4,8
Température des fumées à puissance calorifique à charge partielle [°C]	123
Dépression minimum à puissance calorifique à charge partielle [Pa]	9,6
Débit massique des fumées à puissance calorifique à charge partielle [g/s]	3,8
Sécurité incendie pour installation au conduit de cheminée	T 400 G
Puissance calorifique nominale – pièce [kW]	7,0
Puissance calorifique nominale – eau [kW]	-
Rendement à puissance calorifique nominale [%]	≥ 89
Puissance calorifique à charge partielle – pièce [kW]	3,3
Puissance calorifique à charge partielle – eau [kW]	-
Rendement à puissance calorifique à charge partielle [%]	≥ 89
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux [%]	86,2
Indice d'efficacité énergétique (EEI)	126
Classe d'efficacité énergétique	A+
Consommation d'électricité auxiliaire à puissance calorifique nominale [kW]	0,015
Consommation d'électricité auxiliaire à puissance calorifique minimale [kW]	0,011
Consommation d'électricité auxiliaire en mode veille [kW]	0,005
Durabilité écologique	NPD

La performance du produit désigné aux points 1 et 2 correspond à la performance telle que déclarée. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4. Signé pour le fabricant et en son nom par :

Krenglbach, 23/07/2025

Doris Pfeiffer
Gérant